

CAMILLE ROY ET LES FEMMES QUI ÉCRIVAIENT

Faisant preuve d'une ouverture d'esprit peu commune, Camille Roy reprenait à son compte les revendications de certaines de ses contemporaines¹ dans un texte daté de 1905:

Et la femme travailleuse que l'on rencontre dans tous les domaines de l'action, dès lors qu'on l'y trouve appliquée à gagner le pain qui alimente sa vie, et à se dépenser pour le plus grand bien de ses semblables, cette femme n'est-elle pas digne de tous les hommages et de tous les respects? Et si cette femme, au lieu de prendre l'aiguille ou de pédaler sur le métier à tisser, se sert de la plume pour écrire à ses soeurs, dans le journal ou la revue, de sages conseils, et répandre par ce moyen une salutaire influence, quel blâme lui peut-on adresser? Et lui faut-il vraiment jeter toujours au visage ce *bas-bleu* que très maladroitement on lui a quelquefois lancé? Et dès lors que cette femme ne sacrifie pas à ce ministère de la plume ses devoirs plus graves et primordiaux de fille, d'épouse ou de mère, et dès lors aussi que l'on me laisse la permission de critiquer sa prose, et de lui déclarer franchement, tout comme à un auteur masculin, qu'elle m'ennuie ou qu'elle m'intéresse, que sa tête est vide ou bien meublée, qu'elle écrit mal ou bien, qu'elle met trop de choses dans ses phrases ou qu'elle les y place de trop gauche façon, que voulez-vous que je lui dise, et que désire-t-on que je lui reproche encore? Le féminisme ainsi entendu est-il donc si condamnable?²

La citation peut surprendre, même aujourd'hui, et intriguer. En elle se trouvent évoqués, en effet, les éléments principaux de

Littératures, n° 6 (1991)

¹. Des chroniqueuses notamment.

². Camille Roy, «*Premier péché* par Madeleine» dans *Essais sur la littérature canadienne*. Québec, Librairie Gameau, 1907, pp. 177-178.

l'interrogation qui a donné lieu à la présente étude. La lecture de ce texte et de maint autre semblable m'a amenée à me poser un certain nombre de questions portant sur le rôle de la femme (écrivain) selon Roy et l'effet de sa vision sur son code critique et les valeurs qui l'informaient. Est-ce que celles-ci, données dans le discours critique comme fixes, univoques, universelles et sexuellement neutres, le sont en fait? Est-ce qu'il y a vraiment identité de sens partout où il y a identité de vocabulaire? Qu'est-ce que Roy disait *réellement* au sujet des femmes qui écrivaient?

J'ai travaillé sur un corpus relativement restreint parce que je ne propose ici qu'une première approche du problème, et aussi parce que, tout simplement, Roy a parlé beaucoup moins des femmes que des hommes (j'y reviendrai). Les articles critiques publiés dans diverses revues puis ensuite rassemblés dans des recueils font partie de mon corpus; il en est de même des entrées et des mentions que l'on trouve dans les différentes éditions du manuel d'histoire littéraire de Roy. J'aurai recours aussi à la correspondance de certaines femmes écrivains avec le critique, une correspondance pour la majeure partie inédite et qui est conservée dans le Fonds Camille Roy, aux Archives du Séminaire de Québec.

Cette étude se divise en trois grandes parties: 1) la présence féminine dans l'oeuvre critique de Camille Roy, sa nature, ses limites; 2) le code critique de Camille Roy et les jugements portés sur l'oeuvre des femmes écrivains (et l'identité et la non-identité de ces jugements avec ceux qui sont portés sur des oeuvres masculines semblables); 3) la signification des différences constatées (le discours critique véhicule, constructeur et défenseur des structures patriarcales) et les réactions des femmes écrivains à la critique de Roy.

1—La présence féminine dans la critique de Camille Roy

Il y a plusieurs types de «présence» féminine (explicite) dans l'oeuvre de Roy. La femme écrivain canadienne-française est le sujet d'un certain nombre d'articles de revue et de journal et d'entrées dans les différentes éditions du manuel. Elle se trouve

aussi évoquée en passant dans les textes traitant d'hommes écrivains, plus rarement dans les études traitant de la littérature canadienne-française en général. D'autres femmes encore sont nommées par le critique, qui va les chercher dans trois domaines surtout: la mythologie classique, l'histoire littéraire, la littérature³. Il y a enfin les femmes anonymes, écrivains ou non, englobées sous des vocables tels que «les chroniqueuses montréalaises», «leurs lectrices» et ainsi de suite.

A côté de toutes ces femmes réelles ou données comme telles, une série de «types», évoqués selon les besoins de l'exposé⁴: la jeune bourgeoise «anglomane», la pieuse et vaillante mère de famille campagnarde, la sainte et humble religieuse...

Les seules qui me concernent ici sont les femmes écrivains appartenant à la première catégorie mentionnée plus haut, c'est-à-dire les femmes écrivains canadiennes-françaises *nommées* et *isolées* dans le texte (le plus souvent, à l'aide de différentes formes de présentation matérielle) pour des fins de critique ou, du moins, d'énumération. Nous les trouvons dans les recueils d'articles critiques⁵ et dans les différentes éditions du manuel.

1.1 Les cinq livres de critique littéraire (*Essais sur la littérature canadienne* [1907], *Nouveaux essais sur la littérature canadienne* [1914], *Érables en fleurs* [1923], *A l'ombre des érables* [1924] et *Regards sur les lettres* [1931]⁶) offrent en tout douze articles de longueur variable (la longueur étant fonction du lieu de la première apparition de l'article). Un des recueils, *Nouveaux*

³. Par exemple, Calliope et les Bacchantes (*Essais sur la littérature canadienne*, p. 125; *Nouveaux essais sur la littérature canadienne*, p. 298); Madame de la Fayette, George Sand, la comtesse de Noailles (*Essais sur la littérature canadienne*, p. 16; *Nouveaux essais sur la littérature canadienne*, p. 85 et *A l'ombre des érables*, p. 335; *Nouveaux essais sur la littérature canadienne*, p. 289); Chimène (*Nouveaux essais sur la littérature canadienne*, p. 31).

⁴. Types souvent présents dans les oeuvres que Roy recense et qu'il lui arrive de commenter (favorablement ou défavorablement selon le cas).

⁵. Les recueils représentent, bien sûr, un choix d'articles et ne rassemblent donc pas tous les textes critiques publiés par Roy.

⁶. Dans les notes, désormais *ELC*, *NELC*, *EF*, *OE* et *RSL* respectivement. Il s'agit de cinq recueils consacrés *exclusivement* à la littérature; d'autres recueils contiennent des articles portant sur des questions connexes – l'enseignement de la littérature, par exemple, ou le journalisme –, mais aucun n'est un livre de critique littéraire comme tel.

essais sur la littérature canadienne, ne contient aucun article sur une femme écrivain parmi les treize qui le composent (dont douze sur des hommes écrivains). Dans les *Essais*, un article sur Laure Conan, un sur Madeleine, dix sur des auteurs masculins. Atala, Madeleine, Gaétane de Montreuil et Clara Lanctot partagent l'espace des *Erables en fleur* avec vingt et un confrères, tandis que Blanche Lamontagne se trouve en compagnie de dix hommes écrivains dans *A l'ombre des érables*. Simone Routier, Alice Lemieux, Jovette–Alice Bernier, Eva Sénécal et Mère Saint–Ephrem figurent parmi les quinze écrivains du recueil *Regards sur les lettres*.⁷

Un survol rapide des différentes éditions du manuel de Roy⁸ donne les résultats suivants: trois femmes écrivains (contre une centaine d'hommes) mentionnées dans la première édition, celle de 1907; elles sont cinq dans l'édition de 1918 (une centaine d'hommes), une vingtaine dans celle de 1930 (plus de 200 hommes: cette édition a connu une certaine «inflation» pour reprendre le terme de Lucie Robert⁹), une trentaine dans celle de 1939 (plus de 200 hommes) et plus d'une quarantaine dans

7. 1) ELC: L. Conan, *L'Oublié*, pp. 105–123; Madeleine, *Premier péché*, pp. 171–195; 2) NELC: 0; 3) EF: Atala, *Fleurs sauvages*, pp. 39–42; Madeleine, *Le Long du chemin*, pp. 179–185; G. de Montreuil, *Fleur des ondes*, pp. 188–190; C. Lanctot, *Visions d'aveugle*, pp. 190–194; 4) OE: B. Lamontagne, *Par nos champs et nos rives*, pp. 225–257; 5) RSL: S. Routier, *L'immortel adolescent*, pp. 100–109; A. Lemieux, *Poèmes*, pp. 110–119; J.–A. Bernier, *Tout n'est pas dit*, pp. 120–127; E. Sénécal, *La Course dans l'aurore*, pp. 128–134; Mère Saint–Ephrem, *Immortel amour*, pp. 147–153.

8. Comme le note Lucie Robert dans son *Discours critique et discours historique dans le Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française de Mgr Camille Roy*. Québec, IQRC, 1982, p. 81, le manuel a connu dix éditions «[...] avec variantes dont quatre avec variante de titre. Ces variantes de titre correspondent d'ailleurs chacune à une nouvelle date de copyright». Elle ajoute, p. 84, qu'«[...]il est donc possible [...] de réduire le corpus des éditions en quatre familles aux liens déjà sous-entendus par la constante du titre, aux textes indiscutablement compatibles malgré les variantes (qu'on peut alors qualifier de «superficielles») et où chaque texte est une mise à jour de celui qui le précède immédiatement». M'autorisant de ce jugement, qui me paraît d'ailleurs fort juste, je me suis servie, pour cette étude, des quatre «éditions-clé», c'est-à-dire celles de 1907, *Tableau de l'histoire de la littérature canadienne-française*, Québec, Imprimerie de l'Action Sociale, de 1918, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française*, Québec, Imprimerie de l'Action Sociale, de 1930, *Histoire de la littérature canadienne*, Québec, Imprimerie de l'Action Sociale et de 1939, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, Montréal, Librairie Beauchemin. J'ai également tenu compte de l'édition de 1945, une version revue et corrigée par l'auteur de l'édition de 1939.

9. L. Robert, *op. cit.*, p. 86: «Au niveau des variantes, il faut noter l'inflation de noms que subit l'édition de 1930 et qui se résorbe quelque peu dans le second manuel [...]».

l'édition de 1945 (plus de 200 hommes).

1.2 Dans la partie diachronique de son étude sur le manuel de Roy, Lucie Robert note que des données telles que la longueur relative des articles consacrés aux différents auteurs, le caractère typographique employé pour leurs noms (par ordre décroissant d'importance: caractères gras, majuscules, italiques, caractères ordinaires) et, dès l'édition de 1930, l'absence ou la présence d'un portrait aident à reconstituer la hiérarchie des auteurs selon Roy¹⁰. Les tableaux qu'elle a créés à partir de ces données, et qui distribuent les auteurs par genre (d'après le classement de Roy lui-même), permettent de mieux cerner la «place» de la femme écrivain dans le domaine littéraire à des époques différentes (1907, 1918, 1930 et 1939). Notons que ces listes ne tiennent pas compte de tous les auteurs dont parle le critique.

Disons tout de suite qu'aucune femme ne figure dans les listes pour l'histoire, l'éloquence et le journalisme. Dans le *Tableau* de 1907, on ne mentionne aucune femme poète, et seulement une romancière, Laure Conan, classée septième sur dix. Le *Manuel* de 1918 compte une femme, Blanche Lamontagne, classée huitième dans un groupe de dix-neuf poètes; Laure Conan, rendue au douzième et dernier rang des romanciers, est la seule femme de son groupe elle aussi. La situation est un peu différente en 1930: six femmes poètes parmi trente poètes (B. Lamontagne, 7e; J.-A. Bernier, 20e; E. Senécal, 21e; S. Routier, 23e; Mère Saint-Ephrem, 23e; A. Lemieux, 30e), et, parmi les vingt-sept romanciers, deux femmes (Laure Conan, 5e; Marie-Claire Daveluy, 14e). Dans la liste pour le *Manuel* de 1939, on trouve, parmi les trente noms de poètes, quatre noms de femmes: B. Lamontagne (5e), S. Routier (18e), J.-A. Bernier (19e) et Medjé Vézina (21e). Laure Conan, de nouveau la seule femme dans sa catégorie, est placée treizième sur vingt¹¹.

1.3 Parmi les femmes écrivains qui ne figurent pas dans ces

¹⁰. *Ibidem*, pp. 85-86.

¹¹. *Ibid.*, pp. 156-159.

listes se trouvent surtout des chroniqueuses et d'autres poétesses et romancières. Certaines femmes pratiquent plus d'un genre (Marie-Claire Daveluy, par exemple, a écrit un roman historique, une pièce, une biographie et plusieurs romans pour enfants¹²). Une autre femme écrivain posera un problème de classement pour Roy. Il s'agit de Marguerite Taschereau, auteur de *Les Pierres de mon champ* (1928). Roy la place dans la section «Philosophie et Sociologie» dans l'édition de 1930, mais parmi les femmes écrivains dans la section «Récits-Chroniques-Essais» de l'édition de 1939¹³. Ce déplacement me semble significatif et j'y reviendrai.

1.4 Notons que la présence féminine dans l'oeuvre de Camille Roy est souvent mise en valeur par le critique lui-même. Il a tendance en effet à regrouper les femmes écrivains «physiquement» (c'est-à-dire dans l'espace du recueil ou du manuel) et à souligner cette organisation du texte par le moyen d'observations d'ordre général sur l'écriture ou l'âme féminine¹⁴. Il est vrai qu'il met aussi en groupes la plupart des hommes écrivains, surtout les auteurs de second rang et les plus jeunes. De même, sa critique des uns et des autres lui sert souvent de prétexte à des généralisations sur les médiocres (ou les jeunes) écrivains. Il est vrai aussi que Roy ne sépare pas toujours les écrivains des deux sexes. Seulement, d'après ce que j'ai pu voir, il ne se sert jamais de l'épithète «masculin» pour caractériser un groupe qu'il isole des autres écrivains, il ne parle jamais d'une «littérature masculine» comme il lui arrive de parler d'une «littérature féminine». L'épithète «masculin» et ses synonymes ne sont cependant pas absents de son vocabulaire critique, ce qui est, bien sûr, significatif; j'y reviendrai.

J'ajouterais qu'il semble y avoir plusieurs degrés de «ségrégation» féminine, allant de l'isolement bien marqué des groupes de femmes écrivains jusqu'à l'intégration complète

¹². Voir l'édition de 1930, pp. 233 et 259, et celle de 1939, pp. 132 et 160.

¹³. P. 203 dans l'édition de 1930, p. 166 dans celle de 1939. voir L. Robert, *op. cit.*, pp. 89-90.

¹⁴. Voir par exemple les recueils *EF* et *RSL*, et les sections sur les femmes poètes et les chroniqueuses dans les différentes éditions du manuel.

d'une femme écrivain au groupe masculin (le groupe des écrivains sans épithète). Je discuterai des implications de cela plus loin.

1.5 Telle que Roy nous la présente, la femme écrivain canadienne-française est le plus souvent romancière, poète ou chroniqueuse, bien qu'elle s'essaie parfois dans d'autres genres. Elle s'exclut ou est exclue des domaines de l'éloquence académique, politique et ecclésiastique, ainsi que de la philosophie (exception temporaire faite, comme nous l'avons vu, de Marguerite Taschereau).

Le plus souvent, Roy ne nous dit rien sur la profession des femmes écrivains (à part, bien sûr, les chroniqueuses, pour qui écrire est un métier, et les religieuses). Si l'écrivain est jeune, il le dit: en général, il mentionne aussi les origines raciales, géographiques et sociales (urbaine ou rurale).

2-L'écriture féminine et le code critique

La femme écrivain est donc présente dans l'oeuvre critique de Roy. Elle y apparaît moins souvent que l'homme écrivain, ce qui n'a rien d'étonnant: moins de femmes que d'hommes se faisaient publier à l'époque (et Roy ne s'occupe que des écrivains publiés). Elle est parfois l'objet d'une certaine «ségrégation», mais cela paraîtrait normal dans une société et à une époque où la séparation des sexes caractérisait bien des activités. Par contre, nulle part Roy ne dit juger les femmes écrivains différemment des hommes; le texte cité en début d'article donnerait même à penser qu'il revendique le droit de juger hommes et femmes sans distinction de sexe, sans concessions envers les femmes. La présente section vise justement à déterminer si cela est en effet le cas.

2.1 Je ne propose pas de faire une description et une analyse détaillée du code critique de Roy, code qui est suffisamment bien connu par ailleurs et qui a déjà fait l'objet de plusieurs études¹⁵.

¹⁵. Voir L. Robert, *op. cit.*, pp. 103-134 en particulier, et Charles Allen Ross. *Camille*

Il suffit de dire ici que cette critique est foncièrement classique tant dans les critères littéraires qu'elle perpétue (bien qu'elle s'intègre des éléments post-classiques afin de pouvoir rendre compte de certaines formes littéraires plus modernes) que dans son inspiration.

Roy demande à tous les écrivains de rester fidèles au génie français, de viser la modération, la clarté, la sobriété, la logique dans leurs écrits. Il déplore leurs fautes de langue et de ponctuation aussi bien que la pauvreté (ou la préciosité) de leur vocabulaire. Il n'aime guère la phrase belle mais vide de contenu, et il n'est pas moins sévère à l'égard de la négligence ou de l'incompétence stylistique.

Roy n'innove pas non plus lorsqu'il parle des conventions gouvernant les différents genres, dont chacun a ses règles propres, sa gamme de formes, de sujets, de tons et de registres de langue permis. Cela dit, il faut ajouter qu'il se montre relativement ouvert à l'égard de l'expérimentation formelle mais seulement quand elle ne nuit en rien à l'accessibilité des textes. Il est beaucoup moins souple en ce qui concerne la matière: tout ce qu'il considère immoral ou amoral¹⁶ est, bien sûr, à proscrire, mais il exprime aussi (explicitement ou implicitement) des réserves au sujet de textes qui lui semblent «égoïstes», ou frivoles, ou autrement peu pertinents à l'expérience canadienne-française¹⁷.

Cette dernière observation rappelle que la discussion la plus sommaire du code critique de Roy est incomplète si elle passe sous silence les critères extra-littéraires qui s'y sont greffés et qui font adapter les valeurs esthétiques aux exigences de la conjoncture socio-historique. Très brièvement, ces critères font attribuer aux discours littéraire et critique une fonction de suppléance¹⁸ par rapport au discours clérico-nationaliste

Roy, *Literary Critic*. Thèse de Ph. D., Toronto, Université de Toronto, 1953, 321 f.

¹⁶. Par «immoral», j'entends: contraire à la morale catholique de l'époque; l'épithète «amoral» s'applique, chez Roy, à tout ce qui décrit un comportement ou une philosophie non catholique sans les condamner plus ou moins explicitement.

¹⁷. On pense notamment à ses critiques d'ouvrages qui mettent en scène, d'une manière ou d'une autre, des moeurs ou des endroits exotiques.

¹⁸. Le terme est de Jacques Dubois. *L'institution de la littérature*. Bruxelles, Editions Labor, 1978, pp. 59-60. Pour une discussion approfondie du rapport discours littéraire, discours

dominant¹⁹, dont l'une des valeurs est une conception très précise du rôle de la femme en général et de la femme canadienne-française et catholique en particulier. Cette conception ne variera que peu pendant toute la durée de la carrière critique de Roy (1902-1943).

Le message que véhicule le discours dominant au sujet des Canadiennes françaises se résume essentiellement à ceci: elles sont les gardiennes du foyer (la cellule familiale, base de la société), de la foi et de la nationalité, et toute autre préoccupation doit être subordonnée à cette fonction primordiale, y compris celle d'écrire. C'est ce même message qui ressort de la lecture des articles et des manuels de Camille Roy; et les seules exceptions qu'il semble autoriser ne font que le renforcer.

2.2 Voyons très rapidement ce que Roy dit de ses concitoyennes qui écrivent ou qui ont écrit. Plusieurs noms se détachent d'abord de l'ensemble et serviront d'exemples dans la partie qui suit; il s'agit des femmes écrivains qui ont été l'objet d'articles critiques et qui figurent aussi sur au moins une des listes des «principaux» écrivains du manuel: L. Conan, B. Lamontagne, Madeleine, J.-A. Bernier, A. Lemieux, E. Senécal, S. Routier, Mère Saint-Ephrem²⁰.

Un survol des textes et des passages où il est question d'elles révèle que si Roy ne modifie pas explicitement ses critères esthétiques pour juger l'oeuvre de ces femmes, il lui arrive souvent d'attribuer certains défauts ou faiblesses à leur sexe (ce qui n'arrive jamais dans le cas des auteurs masculins). Par exemple, dans *L'Oublié*, roman historique de Laure Conan, ce serait l'intérêt tout naturel de la romancière pour les préoccupations féminines qui l'amène à concentrer son récit sur Elisabeth Moyen, la femme du héros Lambert Closse

critique et discours dominant chez Camille Roy, voir L. Robert, *op. cit.*, pp. 103-134.

19. Dominant vers le début du siècle, et toujours très puissant vers la fin de la carrière de Roy, quoique de plus en plus ouvertement contesté.

20. Le recueil d'extraits littéraires qui devait accompagner le manuel de 1930, *Morceaux choisis d'auteurs canadiens*. Montréal, Librairie Beauchemin, 1934, 443 p., vient confirmer en grande partie ce choix. Des 80 noms d'auteurs qui y figurent, on trouve neuf noms de femmes, à savoir, Marie de l'Incarnation, Laure Conan, Blanche Lamontagne, Alice Lemieux, Jovette Alice-Bernier, Simone Routier, Eva Senécal, Madeleine et Fadette.

(«l'Oublié») et non sur celui-ci. Il en résulte, selon Roy, un texte qui manque d'unité interne, qui est moins un roman qu'une «série de tableaux»²¹. La féminité de Conan serait encore responsable du fait que

il y a peut-être un type trop uniforme de ses personnages, et peut-être aussi ce type est-il trop féminin. A une époque de grandes batailles comme celle où vivent les héros de *l'Oublié*, on aimerait voir sur ces visages de colons qui sont soldats quelque chose de plus viril et de plus martial²².

La femme est encline à parler d'elle-même et de l'amour; chez elle, tout tourne vite au sentimental et au personnel (ce qui n'est pas normalement de l'égoïsme, car la femme est aussi naturellement portée à l'abnégation; seulement, elle a de la difficulté à faire abstraction de ses propres intérêts, émotions et expériences). Pour la femme écrivain, cela veut dire qu'elle risque de laisser les idées se noyer sous le flot des sentiments ou même de ne pas s'apercevoir qu'elle n'a pas d'idées tout court²³. Dans un article sur Madeleine, Roy dira donc:

Elle raffine quelquefois avec les mots et avec les impressions qu'elle éprouve; et elle en arrive à cette extrémité qui est de décrire sans ne plus rien laisser voir. Comme dirait M. Etienne Lamy qui a beaucoup parlé des femmes, elle remplit alors par un flux de paroles le vide de ses pensées²⁴.

On peut se demander si Roy n'est pas de mauvaise foi ici; il

²¹. *ELC*, p. 122. Voir aussi pp. 108-109: «Vraiment, Lambert est trop souvent mis à l'écart dans *l'Oublié*. Cet «oublié», l'auteur l'oublie trop souvent elle-même, et le lecteur s'impatiente de ce que le héros principal est à peu près négligé [...]»; et pp. 110-111: «[...] et comme son tempérament de femme l'inclinait plutôt vers cette nature très tendre qu'est Elisabeth Moyen, elle s'est plu à raconter cette nature, et à faire de cette jeune fille le centre principal [...]».

²². *ELC*, p. 116.

²³. *ELC*, p. 180: «Il est rare que chez les femmes les idées ne se toument pas très vite en sentiments, et il est plus rare que la femme, qui est une créature de dévouement, ne songe qu'à elle-même.» Voir aussi *RSL*, p. 111.

²⁴. *ELC*, p. 189. Voir aussi p. 193, le conseil que Roy lui donne: «[...] plus elle cherchera à établir chez elle l'équilibre entre l'esprit qui conçoit et la sensibilité qui s'émeut, et plus sûrement aussi elle écrira des pages qui seront substantielles, et pleines, et correctes.»

laisse entendre, par sa référence explicite aux femmes, qu'il s'agit d'un défaut féminin. Pourtant, il lui arrive souvent d'accuser des hommes écrivains des mêmes «crimes». La différence, c'est qu'il n'attribue pas ces faiblesses au fait d'être homme.

Par contre, et cela me semble significatif, les textes masculins se voient parfois jugés insuffisamment «virils». Les raisons données, les critères allégués, le vocabulaire employé rappellent ce qui se dit des écrits «féminins». Ainsi, après avoir reproché à Albert Dreux, auteur d'un recueil de vers (*Les Soirs*) d'y avoir trop parlé de lui-même et de l'amour, Roy dira :

[...] s'il laisse tomber un peu les ailes fatiguées de son rêve monotone, il s'apercevra bientôt qu'à changer d'objets la pensée s'enrichit, qu'à viriliser ses affections le cœur se trempe; il s'apercevra surtout qu'il n'est pas nécessaire au stoïcien qu'il pourrait être demain, de porter en sa poitrine un cœur vide, pour mener une vie calme et sereine.

Nous voudrions qu'Albert Dreux en fût dès «ce soir» persuadé: l'homme n'est pas fait seulement pour soupirer; la vie roucouillante est stérile; et, en vérité, il y a quelque chose de plus beau que l'amour, c'est un meilleur amour, c'est le devoir, c'est la vie!²⁵

Le lien entre le trop féminin (ou l'insuffisamment masculin) et certains thèmes devient explicite dans une critique que Roy adresse à Alice Lemieux, qui a écrit un recueil intitulé *Poèmes*:

J'avoue n'être pas très touché de ces regrets, de ces plaintes discrètes, de ces mélopées trop féminines. Ce thème de l'amour absent ou expectant ne peut être le sujet perpétuel et intéressant d'un livre de vers. Qu'avons-nous besoin d'être si longuement et si dolement averti [*sic*] de ces solitudes où se consume une âme trop isolée? Et si le livre de mademoiselle Lemieux est vraiment trop monotone, ou trop monocorde, ou trop monostyle, cela vient du même refrain sentimental et amoureux dont s'accompagnent trop volontiers tous ses poèmes. Le mot que l'on dit sans cesse et qu'on ne répète jamais – vous le connaissez – fait ici sentir son incessante

²⁵. *EF*, p. 66. C'est moi qui souligne.

répétition²⁶.

Dans le discours critique de Roy, un certain nombre de termes reviennent régulièrement pour décrire ou identifier les caractères et les défauts qui seraient dus, selon lui, aux excès du tempérament et de la nature féminine (moins excusables, on le sent, chez les hommes que chez les femmes). Nous venons d'en voir quelques-uns: amour, complaisance dans les peines sentimentales, sensiblerie, manque d'idées... Un terme qui revient souvent, et que l'on peut rattacher à la même série, est l'adjectif «mièvre». On le trouve appliqué, par exemple, à certains vers d'Alphonse Désilets, auteur des *Heures poétiques* («C'est l'heure des rêveries, des méditations vespérales, des tendances mièvres [...]»²⁷), ou encore aux poésies d'Atala, «âme féminine» («Ce sont des impressions de ville et des souvenirs de campagne; ce sont des émois de l'âme, et des rêveries mièvres»²⁸).

Roy a donc parfois recours à un lexique spécial pour exprimer, à travers le discours critique, sa conception particulière de la mentalité et de l'écriture féminines. Un passage tiré d'un article de 1905 sur le *Premier Péché* de Madeleine, en même temps qu'il fait explicitement le lien entre «mièvre» et «trop féminin», suggère en outre que la femme aura plus de difficulté qu'un homme à manier une langue qui n'est pas naturellement féminine:

Oh! Elle le connaît bien notre doux parler de France, elle l'écrit parfois avec une précision et une force toutes classiques; mais il nous semble que ce «mâle outil», elle le manie souvent d'une main trop féminine, nous voulons dire trop délicate, trop molle, et trop parfumée. Et pour reprendre un mot que tout à l'heure nous avons employé, il y a de la

²⁶ . RSL, p. 112. La boutade concernant le mot «amour» n'est pas neuve chez Roy; il s'en est déjà servi dans sa critique des *Soirs* d'Albert Dreux: «Vous ne trouverez à peu près que cela dans ses petits poèmes courts: et ce n'est vraiment pas assez, et c'est trop! J'avais ouï dire que l'amour n'a qu'un mot, que l'on prononce sans cesse, et que l'on ne répète jamais: cette affirmation n'est pas vraie. Lisez *Les Soirs* et vous verrez que c'est toujours la même chose» (EF, p. 65).

²⁷ . EF, p. 38.

²⁸ . EF, p. 39.

mièvrerie dans ce style²⁹.

Est-ce que tout cela veut dire que la femme devrait éviter tout thème un tant soit peu sentimental? Pas du tout. Il s'agit seulement de savoir équilibrer les choses et de ne pas céder aux excès où pourrait pousser le tempérament féminin. Dans un autre article sur Madeleine, Roy précisera:

S'il est bon que les femmes écrivent quelquefois, il ne faut pas qu'elles écrivent exactement comme les hommes, ni avec le même ton, ni tout à fait sur les mêmes sujets. Il y a un domaine, qui n'est pas réservé à la femme, mais où la femme est bien chez elle, où elle est souveraine, où elle excelle à régner, et c'est celui du sentiment; et il convient que la littérature féminine soit ornée, décorée, et presque, en son fond, substantiellement formée de tout ce qui ressortit de ce domaine. J'entends seulement que le sentiment soit ici de qualité supérieure, honnête, vivifiant, délicat et mesuré, discret et persuasif, et qu'il élève, purifie, anoblisse les âmes³⁰.

Cette citation est intéressante parce qu'elle indique que tout en critiquant certains excès, Roy veut que l'écriture féminine ait des caractéristiques formelles propres qui la distinguent de l'écriture masculine. Elle montre aussi que Roy croit que les femmes ne sont pas aptes à traiter certains sujets; au début du même article Roy notera que: «La pensée de la femme complète [...] la pensée de l'homme. Elle pénètre en de subtils détours où n'arrive pas toujours l'entendement viril.»³¹ Il n'est peut-être pas surprenant que Roy ait senti le besoin, après réflexion, de retirer Marguerite Taschereau de la section «Philosophie» dans l'édition de 1930 de son manuel et de la placer, dans l'édition de 1939, dans la section des chroniqueuses et des femmes écrivains moralistes. Notons en passant que la littérature édifiante et le roman pour enfants sont d'autres domaines où la femme écrivain peut faire oeuvre utile³².

²⁹. *ELC*, p. 191.

³⁰. *EF*, p. 183.

³¹. *EF*, p. 178.

³². Voir *ELC*, pp. 175–176: «[Madeleine] est moraliste, et, nous l'osons répéter, elle l'est

Enfin cette citation rappelle ce que j'ai dit au début de cette section, à savoir que Roy appuie la position du discours dominant sur le rôle premier de la femme. J'y reviendrai.

2.3 L'identification de sujets et de styles «propres» à l'écriture féminine rend plus aisés et plus «naturels»³³ le regroupement et l'isolement des femmes écrivains dans le texte, ce qui, par un effet de retour, contribue à renforcer «physiquement» le discours qui isole et qui justifie cette différenciation. Mais le phénomène est important pour d'autres raisons encore.

On peut, en effet, y voir comme une sorte de stratégie de hiérarchisation auxiliaire qui apporte un supplément d'information aux marques déjà discutées, et qui peut s'interpréter de la manière suivante: plus une femme est «noyée» dans un groupe, moins elle est valorisée aux yeux de Roy et, par extension, à ceux de ses lecteurs et lectrices. C'est dire que la plupart des femmes écrivains, qui sont présentées justement dans des groupes, paraissent en quelque sorte «inférieures» aux hommes écrivains même les moins doués, car seuls les

par instinct. Elle est moraliste parce qu'elle est femme, c'est-à-dire parce qu'elle est née pour entretenir en l'humaine société les vertus de respect et dignité, et parce que encore, étant femme, elle est aussi, et au meilleur sens des mots, spiritualiste et chrétienne. Non pas, certes, que Madeleine soit moraliste à la façon des professeurs de philosophie qui énoncent beaucoup de principes et qui remuent beaucoup de théories. La morale de Madeleine est une morale toute pratique, une morale en action, qui se dégage sans doute, et tout d'abord, de sa vie personnelle, mais que l'on peut déduire aussi [...] de ses nouvelles, et chroniques, de ses récits et de ses tableaux.» Voir aussi le manuel de 1939, p. 160: «Le roman pour enfants est un genre difficile, qui prend du temps à s'établir chez nous. Il y faut une ingénuité d'âme et de style qui est une forme spéciale du sentiment et de l'imagination. Ce sont des femmes qui ont donné en ce genre les oeuvres les plus nombreuses, et les meilleures.»

³³. «Naturel» d'après ce que certaines théoriciennes féministes appelleraient l'argument sexiste du «gros bon sens». Les éditions de 1930 et de 1939 du manuel en donnent des exemples intéressants. Dans l'édition de 1930, pp. 179-180: «Nous groupons ici les femmes poètes du Canada français, celles-là du moins qui ont écrit une oeuvre plus importante. Par la nature de cette oeuvre, elles appartiennent au groupe précédent [les poètes canadiens-français «En dehors des écoles»]. Si nous les rapprochons les unes des autres, c'est qu'elles ont des traits communs qui les font se ressembler. Deux traits surtout: le premier, qui tient à la forme, et qui est un art plus délicat, plus joli, mais un peu mièvre parfois, comme surtout dans les poésies de Payse ou de Mlle Alice Lemieux; le deuxième qui tient au fond, et qui est un besoin féminin de soupirer, de chanter l'amour qui attend son objet, comme chez elles toutes, sauf chez Payse, Millicent et Mère Saint-Ephrem». Dans l'édition de 1939, p. 119: «Des femmes poètes, après madame Blanche Lamontagne, ont apporté à la poésie canadienne des poèmes qui s'inspirent surtout de l'amour ou des sentiments et des passions du coeur humain.»

groupements de femmes portent l'étiquette qui leur confère une identité sexuelle à laquelle le discours prête certaines caractéristiques négatives. Inversement, plus une femme est «détachée» par Roy de la masse féminine, plus sa valeur est grande. (Notons que Roy ne disposant plus à ce moment du moyen de l'isolement physique, c'est ici que les autres indices hiérarchisants deviennent vraiment pertinents). Cette distinction, qui est, paradoxalement, une sorte d'intégration (au groupe non-étiqueté) atteint son plus haut point quand l'article ou l'entrée où Roy en traite ne contient aucun terme tiré du lexique «féminin»³⁴.

On voit où je veux en venir. Le discours critique de Camille Roy laisse entendre que la femme écrivain qui réussit à transcender, à l'aide du talent, sa nature trop féminine, accède à une sorte de masculinité «honoraire», une masculinité *explicitement* non féminine et qui est représentée dans le discours critique et dans le discours patriarcal dominant comme synonyme d'universalité (statut constamment rappelé par l'emploi de termes masculins pour désigner l'ensemble de l'humanité, des écrivains). Quelques extraits aident à illustrer ce point.

Dans un court article sur le recueil de poèmes, *La Course dans l'aurore* d'Eva Senécal, Roy note qu'elle a «[...] un vigoureux tempérament lyrique [...] qui l'éloigne de la sensiblerie fade que l'on rencontre quelquefois aux pages féminines»³⁵ (dans les journaux). Un peu plus loin, à propos de deux poèmes du recueil, il ajoute que Senécal

[...] y développe un thème qui fut cette année le sujet préféré de nos poètes féminins: le regret d'attendre toujours l'être que l'on voudrait aimer, le mystérieux inconnu. Elle le fait avec des répétitions d'émotions, de regrets, de désirs qui n'offrent pas toujours assez de variété. On y retrouve, cependant, la force d'une imagination ardente qui vient à travers le sentiment

³⁴. Voir à ce propos les articles sur B. Lamontagne (la grande «vedette» aux yeux de Roy) dans *OE*, pp. 225-227 et dans le manuel de 1939, pp. 108-109, sur Madeleine (*ELC*, pp. 171-195, *EF*, pp. 179-185 et manuel, 1939, p. 166) et sur Atala (*EF*, pp. 39-42 et manuel, 1939, p. 121).

³⁵. *RSL*, p. 128.

semmer les brillantes métaphores. Et cela empêche la femme de tomber dans la mièvrerie³⁶.

C'est essentiellement la même pensée que Roy exprime, un jour, au sujet des poésies de Medjé Vézina: «[...] elle s'est exprimée dans quelques-uns des meilleurs vers que nous ait donnés le lyrisme féminin, le lyrisme tout court.»³⁷

3. Discours critique, discours patriarcal

On s'attend à ce que la présence féminine dans l'oeuvre de Roy soit moins grande que celle des hommes; moins de femmes écrivaient à l'époque et moins de femmes accédaient aux études supérieures. Il est probable aussi que les femmes avaient plus de difficulté que les hommes à se faire publier et que l'accueil critique qui leur était réservé en a découragé certaines avant même qu'elles aient fait un premier essai. Il faut cependant reconnaître que le discours critique de Roy ne fait pas que refléter passivement un état de fait; il contribue à le perpétuer et à le donner comme normal. C'est-à-dire que son discours est un discours patriarcal qui ne peut admettre nulle part l'égalité féminine (quoi qu'il dise).

Cette manière de voir définit la réalité à partir d'une norme masculine donnée comme universelle et valide pour l'expérience de tous, et affirme que les différences biologiques créent des différences psychiques, spirituelles, intellectuelles et émotives chez les êtres humains. Plus précisément, ces différences font que la femme est faite pour certaines tâches sociales spécifiques (auxquelles l'homme n'est pas apte). Cette dernière croyance est

³⁶. *RSL*, pp. 132-133. La référence au thème de prédilection de l'année des auteurs féminins est une allusion aux recueils, publiés tous entre 1928 et 1929, et tous recensés par Roy, de Simone Routier (*L'immortel adolescent*), de Jovette-Alice Bernier (*Tout n'est pas dit*) et d'Alice Lemieux (*Poèmes*). Roy, qui a rassemblé ses articles sur ces oeuvres dans le recueil *RSL*, note la coïncidence aussi au début de son article sur *Tout n'est pas dit* (*RSL*, p. 120). Les articles traitant de ces recueils se suivent l'un l'autre dans *RSL*, exemple de ce regroupement des oeuvres féminines dont j'ai déjà parlé. Les autres articles critiques du recueil, bien que regroupés par genre (poésie, puis roman, les textes sur l'oeuvre des femmes se trouvant dans la partie poésie), ne semblent pas se présenter dans un ordre particulier (thème, par exemple, ou chronologie).

³⁷. *Manuel*, 1939, p. 120.

l'un des présupposés structurants et fondamentaux du discours patriarcal dominant. Les qualités considérées, chez la femme, comme naturelles (la patience, le sentiment et l'abnégation) sont celles-là précisément qui font qu'il est «naturel» que les femmes s'occupent du foyer et des enfants. Une telle définition de la fonction de la femme apprend aux hommes et aux femmes à envisager les conditions de leur accès au marché du travail et à évaluer leurs chances objectives de réussite de façon très différente³⁸.

3.1 Nous avons vu que le discours critique de Roy reprend les présupposés du discours patriarcal et les véhicule à sa manière. D'abord il renforce la vision du rôle traditionnel de la femme. La femme a le droit d'écrire, dit-il dans le passage cité à la première page de cet article, à condition seulement de ne pas sacrifier à cette occupation ses devoirs primordiaux. Le jeu – l'apparente ouverture d'esprit de Roy – est donc truqué; aucune obligation semblable ne pèse sur l'homme, le critique ne cherche pas à le culpabiliser en lui rappelant ses devoirs familiaux et il n'a pas à négocier socialement le droit d'écrire³⁹. Cela n'est pas le cas de la femme écrivain, d'une Madeleine, par exemple, que Roy cite d'ailleurs pour appuyer ses dires; elle semble avoir senti le besoin, tout en revendiquant le droit d'écrire pour les femmes, d'entourer ses revendications de toutes sortes d'assurances concernant l'importance primordiale de la famille (c'est ainsi que Roy l'interprète, de toute façon)⁴⁰.

3.2 Non seulement le discours critique de Roy reprend et rediffuse les valeurs patriarcales relatives à la place de la femme dans la société, mais il véhicule aussi un message très particulier sur la carrière d'écrivain. Dans son étude sur les différentes éditions du manuel de Roy, Lucie Robert a noté que le manuel propose aux collégiens des carrières compatibles avec la perpétuation de l'idéologie dominante (en valorisant l'éducation

³⁸. Voir Chris Weedon. *Feminist Practice & Poststructuralist Theory*. London, Basil Blackwell, 1987, pp. 2-3.

³⁹. *Ibidem*, p. 2.

⁴⁰. *ELC*, pp. 183-184.

classique et certaines carrières et en en dévalorisant d'autres) par le moyen des remarques et jugements portés sur la formation et la profession des auteurs étudiés. L'expansion importante des collèges classiques pour jeunes filles entre 1920 et 1940⁴¹ créera un nouveau public pour le manuel (et, par extension, pour le discours des articles); mais même avant cette époque, au moins une génération de collégiens avait absorbé le message de Roy et contribuait donc à le perpétuer et à le diffuser. Voici comment L. Robert résume la stratégie discursive du manuel:

Le monde du *Manuel* est pour ainsi dire identique à celui des collèges classiques: les écrivains sont de la même souche – et presque dans les mêmes proportions – que les étudiants. Les deux clientèles se renvoient leur image respective, facilitant ainsi l'apprentissage par mimétisme que l'on vise pour les élèves⁴².

Il me semble que cette observation pourrait s'appliquer à l'ensemble du discours de Roy et que ce même discours véhicule un message analogue au sujet des femmes écrivains. Si la lectrice ou le lecteur se fie à ce que Roy juge bon de mentionner ou de ne pas mentionner dans ses articles et dans les manuels, le profil socio-économique des femmes écrivains présente les caractéristiques suivantes. A part les chroniqueuses (dont Roy se moque parfois⁴³), elles n'ont pas de profession; ce sont des femmes plus ou moins instruites (souvent imparfaitement), membres de la bourgeoisie rurale ou citadine. Les unes sont mariées (et parfois mères de famille), les autres religieuses ou célibataires. Au total, les portraits que Roy brosse n'encouragent pas à voir l'écriture comme une vocation donnant accès à une vie

41. Claude Galarneau. *Les collèges classique au Canada français*, Montréal, Fides, 1978, pp. 51–61.

42. L. Robert, *op. cit.*, p. 117.

43. Voir *ELC*, pp. 171–172: il s'agit de l'introduction à son article sur Madeleine. Tout en ayant l'air de féliciter les chroniqueuses de vouloir moraliser leurs concitoyens, Roy trouve le moyen de suggérer qu'il y a quelque chose d'un peu suspect dans ce désir de vouloir travailler à Montréal, «le capital du féminisme au Canada», et que les mobiles des femmes qui le font ne sont pas peut-être complètement désintéressés: «[...] et cette ville des puissantes compagnies financières fait donc aussi le *trust* des femmes qui ont du talent littéraire, et qui y vont chercher du pain, quelques idées, beaucoup d'assurance, et quelquefois un mari.» Le ton de tout le passage n'est guère de nature à encourager.

aventureuse et exotique. Ce que Roy met en valeur, en fait, c'est une version contemporaine féminine de ce qu'il présente aux collégiens, la seule version de la femme écrivain qui soit acceptable aux yeux du patriarcat.

Cette conception de la carrière de la femme écrivain vide le mot de tout son sens: ce que Roy propose implicitement pour toutes sauf les plus douées (les exceptions qui font la règle), c'est un *passé-temps* littéraire et une carrière d'épouse et de mère de famille. La valorisation de cette carrière, le subtil dénigrement d'un métier qui éloigne la femme de sa tâche primordiale, et l'accueil plutôt tiède fait à la plupart des femmes écrivains seraient propres à décourager plus d'une femme, surtout celles qui ont été élevées dans la société canadienne-française de la première moitié du XXe siècle.

3.3 Quel message reçoivent les femmes écrivains qui persistent? Il est essentiellement le même que celui que reçoivent les hommes avec cette différence que Roy fait comprendre aux femmes qu'elles doivent également s'efforcer de transcender leur essentielle féminité, tâche difficile sinon impossible.

On peut se demander comment les femmes écrivains que Roy a eu l'occasion de critiquer ont réagi à son message, si elles ont compris son jeu. Il est difficile de le savoir. La correspondance conservée dans le Fonds Roy⁴⁴ (Archives du Séminaire de Québec) fournit quelques indices que les contraintes d'espace m'obligent à résumer très brièvement.

Comme les écrivains hommes, les femmes écrivent à Roy pour le remercier d'une recension (J.-A. Bernier, Françoise Gaudet, S. Routier, B. Lamontagne)⁴⁵, pour lui demander de corriger un texte (B. Lamontagne, S. Routier⁴⁶), pour solliciter ses conseils ou son avis (J.-A. Bernier, B. Lamontagne⁴⁷), un

⁴⁴. Désormais FR dans les notes. Les chiffres qui suivent indiquent, respectivement, la boîte, la liasse et la pièce.

⁴⁵. FR 87-33-2: 13 novembre 1929 [J.-A. Bernier à CR]; FR 94-55-1: 16 décembre 1930 [Françoise Gaudet à CR]; FR 99-20-5: 15 août 1917 [B. Lamontagne à CR]; FR 107-8-2: avril 1929 [S. Routier à CR].

⁴⁶. FR 99-20-4: 29 mai 1917 [B. Lamontagne à CR]; FR 107-8-3: avril 1929 [S. Routier à CR].

⁴⁷. FR 87-33-3: mars 1931? [J.-A. Bernier à CR]; FR 99-20-1: 8 décembre 1912 [B.

article (Alice Lemieux⁴⁸), une lettre de recommandation (S. Routier⁴⁹). Le ton de ces lettres est, pour la plupart, respectueux sinon admirateur. Blanche Lamontagne se montre la plus désireuse, du moins au début de sa carrière, de devenir le type de poète que Roy lui aurait conseillé de devenir: «Je mettrai tous vos conseils en pratique: j'étudierai, j'observerai, j'essaierai d'être surtout poète provincial [...]».⁵⁰ Plus tard, comme certaines de ses consœurs plus jeunes (plus modernes aussi, peut-être), il lui arrivera d'affirmer une certaine autonomie⁵¹.

Il n'y a eu qu'une femme écrivain, semble-t-il, qui ait osé refuser ouvertement et complètement un jugement de Roy; il s'agit de Françoise Gaudet qui quelques années plus tôt lui avait écrit une lettre de remerciement pour un article, mais qui en 1933 lui en veut d'une critique négative de son livre *Discours d'enfants*⁵². Cette lettre mérite d'être citée au moins en partie:

Il s'est trouvé de bonnes (?) âmes pour me signaler le dédaigneux coup de patte que vous m'avez donné du haut de votre grandeur dans l'Enseignement secondaire.

[...]

J'ai toujours cru qu'une femme-écrivain peut avoir d'autre sujet d'étude qu'elle-même. Et je me soucie fort peu de donner aux lecteurs et aux critiques ce qu'ils peuvent chérir: je laisse ce soin aux poétesses en mal d'amant; elles seules savent

Lamontagne à CR].

48. FR 100-52-3: 13 mai 1929 [A. Lemieux à CR].

49. FR 107-8-4: 17 août 1930 [S. Routier à CR].

50. FR 99-20-2: 2 janvier 1913 [Blanche Lamontagne à CR]

51. FR 99-20-19: 16 mars 1929 [Blanche Lamontagne à CR]. Voir aussi FR 107-8-2: avril 1929 [S. Routier à CR]. Après l'avoir remercié d'un article paru dans *L'Enseignement secondaire*, S. Routier continue: «Je veux, autant qu'il me sera possible de le faire, tirer profit des conseils que vous avez bien voulu m'y donner; mais je dois vous avouer que pour ce qui est de la ponctuation je serai affreusement en peine, n'ayant en cela toujours usé que de mon instinct – qui *cette fois* m'aura donc trompée.» C'est Routier qui souligne, avec un peu de malice, me semble-t-il.

52. C. Roy, «Bibliographie canadienne», *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol. XII, no 2 (novembre 1932): 91. Le critique y dit notamment: «*Discours d'enfants* [...] contient des réflexions ou des propos d'enfants que l'auteur offre à tout le monde. Je crains qu'ils n'intéressent pas tout le monde: ils sont parfois bien enfantins. Je souhaite qu'ils intéressent et fassent réfléchir au moins les enfants. Le premier discours est fait dans la langue [...] des enfants. De grâce qu'on ne fasse pas entrer cela dans la littérature. Mlle Gaudet a, je pense, donné au journal d'abord ces petits discours d'enfants. J'hésite toujours à croire qu'ils puissent avoir du succès ailleurs que dans un journal.»

toutes les jouissances qu'elles peuvent procurer à ceux qui promènent la loupe sur «le cadran de leur pression artérielle» – Je préfère entraîner élite et foule à aimer ce qui doit être découvert et compris.

[...]

C'est facile, en abusant de l'autorité, d'édifier des opinions basées sur rien – et ce n'est pas la première fois que la *Vérité* et la *Justice* sont méconnues.

Je sais que je suis apparemment destinée à avoir tort: la raison du plus faible...

Et je vous prie de m'excuser pour cette algarade. Quand on se fait écraser, on n'a que le droit de se taire.

Mais je m'en reconnais d'autres, moi!⁵³

Voilà une femme écrivain qui se refuse aux contraintes imposées par Roy; mais rien n'indique que ce refus provient d'une conscience bien claire du lien entre le discours de Roy et les valeurs patriarcales. Au contraire, la remarque dédaigneuse au sujet des «poétesses en mal d'amant» laisse entendre que Gaudet partage le léger mépris de Roy pour cette poésie féminine, et ce, pour des raisons semblables. Ailleurs, mais à la même époque, elle soutiendra qu'«[...] une femme qui n'aime pas les enfants, c'est un monstre»⁵⁴, ce qui rappelle l'une des notions centrales au discours patriarcal, la théorie «biologique», selon laquelle la femme est «naturellement» destinée à s'intéresser aux enfants. De même, sa défense du droit à la parole et à l'autonomie en son propre nom seulement, sa manière d'interpréter son expérience de la critique de Roy (elle se voit victime d'un abus de l'autorité, d'un tort fait au faible aussi bien qu'à la *Vérité* et à la *Justice*) semblent inspirées par les valeurs d'un certain discours libéral-humaniste qui, sous les apparences d'universalisme et de défense de l'individu, ne fait que renforcer les assises du pouvoir et du privilège masculins (en rendant le statu quo social «naturel» et tout écart «monstreux»)⁵⁵.

⁵³. FR 94-55-2: 6 janvier 1933 [F. Gaudet à CR]. Le point d'interrogation (?) et le soulignement sont de Gaudet.

⁵⁴. Françoise Gaudet, «Au coin de chez-nous – Le foyer féminin – A propos d'un livre», *La Parole*, jeudi 10 novembre 1932, p. 6.

⁵⁵. C. Weedon, *op. cit.*, pp. 26-27 et pp. 138-141.

En tant que critique littéraire Camille Roy est l'un des gardiens de ce statu quo. Sa lecture étant informée par ses croyances, il lit l'oeuvre féminine comme si elle était l'expression d'une nature fixe (et non une production sociale, historiquement contingente)⁵⁶. Le jugement qu'il en fait reflète et réitère à la fois la position idéologique qui a influencé sa lecture; et le langage même du critique engendre une réalité, une image de l'écriture féminine, de la femme écrivain et de leur place dans la société que peu de gens ont mise en question du vivant du critique.

En effet, la critique radicale du discours patriarcal littéraire et critique est un phénomène relativement récent. Il reste beaucoup à faire en ce domaine, particulièrement en ce qui a trait à l'étude de la critique littéraire québécoise. Le présent essai, qui ne prétend être autre chose qu'une sorte d'enquête préliminaire, confirme néanmoins que le champ en question offre de très intéressantes possibilités de recherche... et de réévaluation.

⁵⁶. *Ibidem*, pp. 138-146.